

A Viriat, le 07 Novembre 2019

OBJET : 32^{ème} Challenge du Conseil départemental

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez peut-être déjà, le **32^{ème} Challenge du Conseil départemental**
se déroulera le **dimanche 14 juin à Ceyzériat**.

Pour cette occasion, votre canton devra présenter deux équipes. La constitution des équipes s'effectuera en suivant la répartition des clubs en pièce jointe. Nous laissons aux éducateurs des clubs le soin de se mettre en relation afin de constituer les équipes.

**Afin d'avoir une représentativité cantonale,
tous les clubs du canton devront être représentés par un ou plusieurs joueurs.**

Pour rappel, ce Challenge est destiné aux joueurs U11 nés en 2009, et qu'il se déroulera à 6 contre 6 (5 joueurs + 1 gardien + 3 remplaçants).

Vous trouverez avec ce courrier, le règlement sportif du Challenge du Conseil départemental ainsi que les lois du jeu.

Les engagements et la déclaration de l'encadrement s'effectuent depuis le site du district de l'Ain (Article *Challenge U11 du Conseil départemental*).

Avec nos remerciements pour l'implication que vous mettrez au bon déroulement de cette journée consacrée à la jeunesse et au sport, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Conseil départemental,

Le District de l'Ain,